



SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 1ere Gachée : 10:37 (1) 001099207 Quantité : 2.00 m3		Date : 28/07/2026 012607289419 Réf. commande(2) :		Zone : SOUS CENTRALE Véhicule : SC ESCLES Chauffeur : SC Transport : SOUS CENTRAL	
Client : RAMERY TP RAMERY TP ZA PARC DES CAILLOUX DE SAILLEVILLE TEL0344715017 60290 LAIGNEVILLE		Chantier : sc cs11032029217		SOUS CENTRALE	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
10:35		00:00		Quantite Origine : 2.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 2.00	
Code Formule S800		Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN		Certification X0 (F)	
Ciment(type et classe) CEMII/A -LL 42.5R CE CP2NF		Additions(type) 0		Dosage(C+Ka)(5) 210	
Appellation commerciale : C16/20 X0(F) D12 S1 II 42		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 18°C	
Propriétés spécifiées :					
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
				Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cubes.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non